

PROCÈS-VERBAL de la quatre cent soixante-sixième réunion (extraordinaire) du **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) tenue le mardi 16 janvier 2024 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

CONFIRMÉ LE 12 FÉVRIER 2024

Membres	Présent	Absent	Membres	Présent	Absent
ADI, Kamel Professeur – Dép. informatique et ingénierie	X		LABERGE, Murielle Rectrice	X	
BEAUSÉJOUR, Vincent Vice-recteur à l'enseignement et à la réussite	X		MARTINEAU, Julie Étudiante	X	
CHARETTE, Sylvie Personne diplômée	X		MATHIEU, Alexandre Représentant des collègues	X	
DUBÉ-BÉDARD, Thaïs Membre socio-économique		X*	RICHARD, Diane Membre socio-économique	X (À partir de 16 h 37)	
DUGUAY, Patrick Membre socio-économique et président		X*	Siège vacant (personne chargée de cours)		
EL ZAÏM, Adel Vice-recteur à la recherche, à la création, aux partenariats et à l'internationalisation	X		Siège vacant (personne étudiante)		
GOSELIN, Mélanie Membre socio-économique		X*	Siège vacant (personne professeure)		
KAMAL, Najat Membre socio-économique et vice-présidente	X		Siège vacant (personne professeure)		
Personne convoquée	Présente	Absente			
GODMAIRE, Alain Vice-recteur à l'administration et aux ressources	X				
Personnes observatrices	Présente	Absente		Présente	Absente
BOURGET, Marie-Josée Chargée de cours		X*	RÉGIMBALD, André Représentant de l'ARUQO	X	
KAMMOUN, Manel Professeure – Département des sciences administratives	X		THERRIEN, Dominique Professeur – Département des sciences infirmières	X	
LEUREBOURG, Rodney Spécialiste en sc. de l'éducation et conseiller pédagogique Centre de soutien et d'innovation en pédagogie universitaire	X				
Secrétaire générale	Présente	Absente	Attachée d'administration	Présente	Absente
OUELLET, Me Sophie	X		AUGER, Mireille	X	

**Absence motivée.*

La vice-présidente, madame Najat Kamal, assure la présidence de la séance en l'absence du président du conseil d'administration, monsieur Patrick Duguay. Elle constate le quorum et déclare la séance ouverte à 16 h 32.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

2.- Déclaration de conflits d'intérêts

- 3- Approbation de l'augmentation du budget pour la rénovation des blocs sanitaires (4) du secteur C du pavillon Alexandre-Taché
- 4.- Autorisation de dépôt et de signature d'une demande d'aide financière, au nom de l'Université du Québec en Outaouais, au ministère de la Justice du Québec dans le cadre du programme pour favoriser l'accès à la justice
- 5.- Prochaine réunion (lundi 12 février 2024)
- 6.- Clôture de la séance

2.- Déclaration de conflits d'intérêts

Aucune des personnes présentes, membres ou observateurs, ne déclare être en conflit d'intérêts à l'égard des points à traiter.

3.- Approbation de l'augmentation du budget pour la rénovation des blocs sanitaires (4) du secteur C du pavillon Alexandre-Taché

Lors du dépôt du budget révisé en immobilisations en septembre dernier, la CA a approuvé un projet totalisant 572 000 \$ soit 72 000 \$ en 23-24 et 500 000 \$ en 24-25. La firme d'architectes estime le coût de construction sans les honoraires professionnels et avant taxes à 756 729 \$:

Sommaire des coûts possibles de construction avant taxes :

Architecture	355 000 \$
Structure.....	0 \$
Mécanique	192 781 \$
Électricité (voir estimation de CIMA+ jointes).....	89 626 \$
Sous-total :	637 407 \$
Frais généraux de l'entrepreneur général (6 %)	38 244 \$
Profits de l'entrepreneur général (12 %)	81 078 \$
Total des coûts budgétaires possibles de construction avant taxes	756 729 \$
Total net des taxes	796 555 \$

La hausse des coûts s'explique par diverses modifications requises au projet initial suite aux relevés et inspections qui ont permis de constater que plusieurs appareils sanitaires sont brisés ou hautement usés (lavabos, urinoirs et toilettes). De plus, il y a des composantes qui ne sont plus au standard du jour comme le système pour actionner les toilettes et urinoirs qui ne sont pas « sans contact ». Un autre exemple est la robinetterie et tout le mécanisme qui l'active qui a 16 ans d'usure. Dans ce contexte, le projet modifié propose de remplacer l'ensemble des appareils sanitaires, ce qui implique la démolition de certains murs et de tous les finis muraux.

Une autre modification au mandat est l'ajout de sèche-main qui participe à nos objectifs de développement durable.

Finalement, il y a eu l'inspection des conduites de cuivre dans la vieille section du C qui a démontré qu'elles doivent être remplacées. Elles sont dans un état de vétusté avancé. On doit donc ouvrir les murs pour y arriver.

En considérant les taxes et les honoraires professionnels, on évalue donc que le budget devrait être rehaussé de 572 000 \$ à 868 555 \$.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 466X-CA-7221 concernant l'approbation de l'augmentation du budget pour la rénovation des blocs sanitaires (4) du secteur C du pavillon Alexandre-Taché; laquelle est jointe en appendice.

4.- **Autorisation de dépôt et de signature d'une demande d'aide financière, au nom de l'Université du Québec en Outaouais, au ministère de la Justice du Québec dans le cadre du programme pour favoriser l'accès à la justice**

Madame Diane Richard se joint à la séance (16 h 37).

Dans le cadre de son programme pour favoriser l'accès à la justice, le ministère de la Justice du Québec a lancé un appel de projets pour un programme d'aide financière. Le Vice-rectorat à l'enseignement et à la réussite souhaite déposer un projet de nature interdisciplinaire dans le domaine du droit du logement.

Pour accepter une demande d'aide financière, le ministère exige que l'organisme demandeur fournisse une version originale certifiée conforme de la résolution du conseil d'administration qui autorise la ou le responsable à présenter la demande et qui est signée par une ou un membre du conseil d'administration.

Le présent projet visant une demande d'aide financière est donc soumis au conseil d'administration afin qu'il propose de désigner la directrice du Département de droit et le vice-recteur à l'enseignement et à la réussite pour agir au nom de l'Université du Québec en Outaouais afin de déposer la demande d'aide financière dans le cadre du programme pour favoriser l'accès à la justice du ministère de la Justice du Québec, pour les fins du projet.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 466X-CA-7222 concernant l'autorisation de dépôt et de signature d'une demande d'aide financière, au nom de l'Université du Québec en Outaouais, au ministère de la Justice du Québec dans le cadre du programme pour favoriser l'accès à la justice; laquelle est jointe en appendice.

5.- **Prochaine réunion**

La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le lundi 12 février 2024 à 16 h 30.

6.- **Clôture de la séance**

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 16 h 39.

Original signé par :

Najat Kamal, vice-présidente
Me Sophie Ouellet, secrétaire générale